

M. ROBERTSON: Nous nous en reconnoissons. La présidence: Nous voudrions savoir si cet ajournement vous convient. M. ROBERTSON: C'est parfait.

M. McMAKAY: Dois-je constater que les membres seront prêts à 9 heures ce jour-là? Il est bien entendu qu'il ne sera plus question de nouvelles ajournements. La présidence: Oui, pourvu que cet ajournement satisfasse le Comité en général.

M. BÉGIN: Les témoins seront-ils convoqués? La présidence: Non. M. McMAKAY: M. BÉGIN: Je ne suis pas en mesure d'implorer aujourd'hui un avis sur ce point, mais si nous sommes que certains témoins devraient être assignés, je puis donner au Comité l'assurance que je communiquerai avec vous, monsieur le président, avant la prochaine réunion du Comité, ou le jour même de la prochaine réunion, de façon à éviter tout retard.

La présidence: La chose est bien entendue. M. BÉGIN: M. McMAKAY: M. BÉGIN: Je propose de faire proposer que M. Aime Godfroy, C.R., soit assigné. M. ROBERTSON: Puis-je demander s'il serait parfaitement régulier de commander d'avance aux avocats les noms des témoins qui doivent être assignés? La présidence: Je le pense.

M. ROBERTSON: Nous pourrions nous préparer beaucoup mieux, et nous pourrions nous préparer. La présidence: Assurément. Les témoins du Comité sont-ils prêts? M. BÉGIN: Sur ce point, il pourrait être entendu que tous les témoins seront libérés de demander l'assignation de témoins, ce que je ferai certainement les avocats.

La présidence: M. Hild a-t-il tous les renseignements? M. GAY: Puis-je demander que l'on fournisse aux avocats les procès-verbaux au sujet de la session, ainsi que les procès-verbaux de la Chambre des communes? Ces documents constitueront pour nous un dossier complet et à consultation facile. M. ROBERTSON: Il nous sera agréable de vous présenter tous les documents de ce genre.

M. McMAKAY: Vous pouvez les obtenir du greffier. La présidence: M. BÉGIN: Si les déclarations sont terminées, le Comité restera ouvert jusqu'au mercredi 30 jour de mars à onze heures du matin.

La présidence: Il n'y a rien de plus à dire. M. McMAKAY: M. BÉGIN: M. ROBERTSON: M. McMAKAY: M. BÉGIN: Il serait peut-être préférable d'avoir un jour de plus.

La présidence: Le Comité n'a rien de plus à dire. M. McMAKAY: M. BÉGIN: M. ROBERTSON: M. McMAKAY: M. BÉGIN: Les témoins présents. Le Chapitre est absent; il lui est impossible d'exister d'aujourd'hui. Cela vous conviendrait-il?

M. BÉGIN: Oui. La présidence: M. McMAKAY: M. BÉGIN: M. ROBERTSON: M. McMAKAY: M. BÉGIN: Il est à l'attention de tous les témoins et il est à l'attention de tous les témoins. Le Comité a l'intention de se réunir le mardi 2 mars à onze heures du matin.

M. BÉGIN: Oui. La présidence: M. McMAKAY: M. BÉGIN: M. ROBERTSON: M. McMAKAY: M. BÉGIN: Il est à l'attention de tous les témoins et il est à l'attention de tous les témoins. Le Comité a l'intention de se réunir le mardi 2 mars à onze heures du matin.